



Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2017-2018



En 2017-2018, 83 014 étudiants sont accueillis dans les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Strasbourg. Les effectifs ont augmenté de 3,5 % en un an (+1,6% en métropole). L'académie de Strasbourg enregistre la plus forte progression, après celle de Bordeaux. Cette évolution est principalement portée par la hausse des effectifs à l'université et en IUT. Le taux de poursuite d'études des bacheliers vers l'enseignement supérieur est de 77,9%.

83 014 étudiants en 2017
+2 814 étudiants en un an
61,8% des étudiants sont inscrits dans une formation purement universitaire
3,1% poids des étudiants alsaciens en France métropolitaine
28,4% des bacheliers professionnels poursuivent leurs études en BTS

REPÈRES

Tableau 1 Les effectifs de l'enseignement supérieur

Type de formation	Effectifs	Répartition (en %)	Évolution 2016-2017 (en %)
Universités (hors IUT, formations d'ingénieurs et écoles de commerce)	51 289	61,8	3,6
Instituts universitaires de technologie (IUT)	4 006	4,8	3,6
Sections de technicien supérieur (STS)	8 933	10,8	0,8
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	2 537	3,1	0,2
Formations d'ingénieurs	4 365	5,3	3,4
dont universitaires*	1 824	2,2	1,4
Écoles de commerce	3 718	4,5	7,4
dont universitaires	3 379	4,1	2,9
Autres formations**	8 166	9,8	5,3
Ensemble	83 014	100,0	3,5

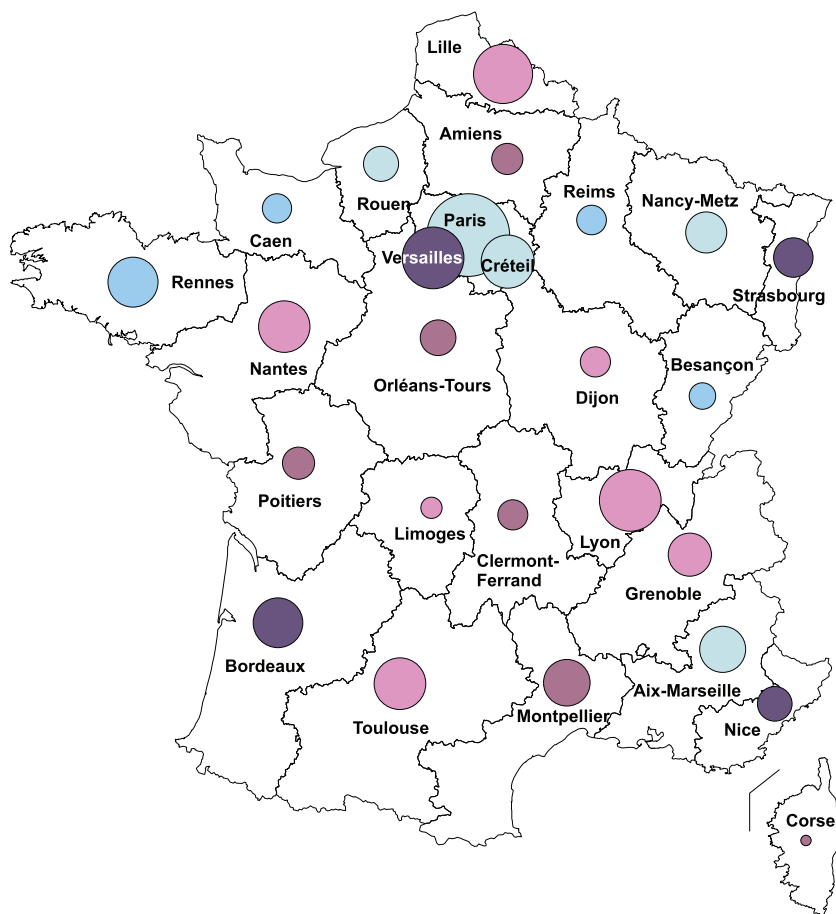
(*) Hors cycles préparatoires ingénieurs

(**) Cette catégorie comprend les écoles paramédicales et sociales, écoles artistiques et culturelles et autres formations. L'évolution de cette catégorie est à considérer avec prudence du fait de l'extension de la couverture du système d'information individualisé, fondé auparavant sur des données agrégées pour certains établissements.

▲ Dans l'académie de Strasbourg, l'offre de formation est principalement structurée autour des formations universitaires qui accueillent 61,8% des étudiants (soit 7,7 points de plus qu'au niveau national). 4,8% des étudiants fréquentent un IUT (4,3% en France métropolitaine). Leur nombre a augmenté de 3,6% cette année (-0,5% l'an dernier). Parmi les 8 933 jeunes

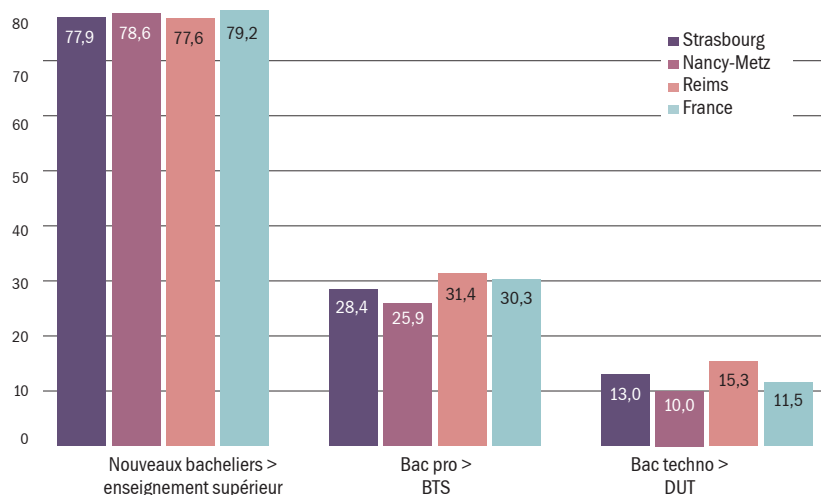
en STS, 23,8% préparent leur diplôme par la voie de l'apprentissage (+0,4 point en un an). Le nombre d'étudiants en école de commerce progresse de 7,4% en un an, passant de 3 461 à 3 718 étudiants. Les classes préparatoires aux grandes écoles regroupent 2 537 étudiants (+0,2% en un an), soit 3,1% de l'ensemble (niveau similaire au national).

Carte 1 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur



En 2017, le nombre d'étudiants en Alsace représente 3,1% de la population étudiante de France métropolitaine. Avec 2 814 étudiants supplémentaires, les effectifs augmentent de 3,5% en un an. L'académie de Strasbourg connaît l'évolution la plus forte, après celle de Bordeaux (+3,7%), supérieure de 1,9 point à la moyenne métropolitaine (+1,6%). Cette progression s'explique par la hausse des effectifs en formations universitaires (+3,6%), des effectifs en IUT (+3,6%) et, dans une moindre mesure, en écoles d'ingénieurs privées (+7,6%). Dans le Grand Est, les effectifs de l'académie de Nancy-Metz augmentent légèrement de 0,8% alors que ceux de Reims diminuent de 1,9%.

Graphique 1 Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers



Source : Mélusine / Champ : Ces taux prennent également en compte les inscriptions par la voie de l'apprentissage.

Dans l'académie de Strasbourg, 77,9% des bacheliers de la session 2017 se sont inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur à la rentrée suivante (-0,9 point par rapport à 2016). Ce taux est inférieur de 1,3 point à celui du national. Le taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels vers un BTS augmente mais moins fortement dans l'académie (+2,6 points) qu'au niveau national (+3,1 points). La poursuite des bacheliers technologiques vers un DUT diminue faiblement dans l'académie (-0,4 point) alors qu'elle reste stable en France.

Sources

Les données sont issues des bases de données SISE, Scolarité, Sifa et de l'enquête nationale spécifique n°48, tous ministères confondus. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte.

Définitions

Taux de poursuite d'étude : ensemble des bacheliers de l'académie de la session 2017 qui s'inscrivent à la rentrée 2017 dans un établissement d'enseignement supérieur, rapporté à l'ensemble des bacheliers de la session 2017.